

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00767

Numéro SIREN : 482 110 913

Nom ou dénomination : SELLAM IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2022 sous le numéro de dépôt 2236

SELLAM IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 4-5 Place du Temple Neuf
67000 STRASBOURG
482110913 RCS STRASBOURG

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 19 NOVEMBRE 2021

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 215 741 euros de la manière suivante :

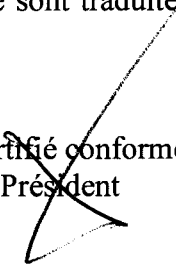
Bénéfice de l'exercice 215 741 euros

Pour un montant de 215 741 euros au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 846 477 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices mais rappelle la distribution intervenue le 27 Juin 2019.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts pour un montant de 23 752 euros et qui se sont traduites par une imposition de 6 678 euros.

Certifié conforme
Le Président



SELLAM IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : 4-5 Place du Temple Neuf
67000 STRASBOURG
482110913 RCS STRASBOURG

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Le soussigné Meir Jonathan SELLAM, associé unique et président de la société SELLAM IMMOBILIER, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2020, l'activité agence de la Société n'appelle pas d'observations particulières et est conforme aux objectifs fixés.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020. L'activité de la Société n'a été que peu impactée.

La Société s'est vue dans le cadre des mesures mises en place par le Gouvernement accorder un Prêt Garanti par l'Etat de 99 550 euros.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2021 sont de renforcer notre présence sur le marché.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients à plus de 30 jours n'est pas significative.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Ces informations seront complétées.

Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé la Société n'a pris de nouvelle participation.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent d'une durée de 6 mois est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 451 747 euros contre 191 824 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4 323 euros contre 2 871 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 2 009 euros contre 104 194 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 154 820 euros contre 82 657 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 5 878 euros contre -3 298 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 140 911 euros contre 88 752 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 50 729 euros contre 31 159 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 3 contre 3 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 22 052 euros contre 22 741 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 692 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 383 176 euros contre 329 411 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 72 894 euros contre - 134 716 euros pour l'exercice précédent.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 0 euros contre 18 265 euros pour l'exercice précédent.

Le montant de la perte supportée s'élève à 52 854 euros contre 10 436 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 197 262 euros (149 294 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 217 302 euros contre 22 407 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -328 euros contre - 169 euros pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 1 233 euros contre -37 847 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 se solde par un bénéfice de 215 741 euros contre un bénéfice de 60 085 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 Décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 183 567 euros contre 1 755 184 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 215 741 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice 215 741 euros

Pour un montant de 215 741 euros au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 846 477 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 176 477 euros.

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts pour un montant de 23 752 euros et qui se sont traduites par une imposition de 6 678 euros.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Nous rappelons toutefois la distribution de dividendes à hauteur de 40 000 euros, décidée par la décision du 27 Juin 2019.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts pour un montant de 9 356 euros et qui a réduit le résultat déficitaire d'autant.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

COMPTES CONSOLIDES

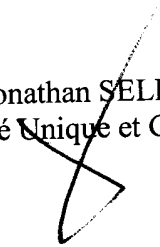
Il est rappelé que l'ensemble constitué par notre Société et les entreprises qu'elle contrôle de manière exclusive ou conjointe, ne dépasse pas, depuis deux exercices consécutifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés, deux des trois critères de définition des petites entreprises de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'aucune de ces sociétés n'appartient à une catégorie mentionnée à l'article L. 123-16-2 du Code de commerce. Il a donc été décidé, en application des dispositions de l'article L. 233-17, 2° du Code de commerce, de ne pas établir de comptes consolidés ni de rapport sur la gestion du groupe.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à STRASBOURG
Le 10 Septembre 2021

Meïr Jonathan SELLAM
Associé Unique et Gérant



Désignation de l'entreprise : SAS SELLAM IMMOBILIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <input type="text" value="12"/>		
Adresse de l'entreprise : 4 Place du Temple Neuf 67000 STRASBOURG		Durée de l'exercice précédent * <input type="text" value="6"/>		
Numéro SIRET * <input type="text" value="48211091300043"/>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N, clos le, 31122020		
		N-1 31122019		
		Net <input type="text" value="3"/>		
		Net <input type="text" value="4"/>		
		Brut <input type="text" value="1"/>		
		Amortissements, provisions <input type="text" value="2"/>		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières *	BH	BI		
TOTAL (II)	BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA		
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise SAS SELLAM IMMOBILIER			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :300 000.....)	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	630 736	570 651
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	215 741	60 085
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 176 477	960 736
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	216 494	207 729
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	581 240	339 803
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 475	19 123
	Dettes fiscales et sociales	DY	112 081	147 827
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	80 801	79 966
Compte régul.	EB			
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 007 091	794 449	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 183 567	1 755 184	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	907 541	794 449	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	116 944	207 729	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SELLAM IMMOBILIER		Exercice N			Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	370 676	FB	FC	370 676	165 000	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE	FF			
		FG	81 071	FH	FI	81 071	26 824	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	451 747	FK	FL	451 747	191 824	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	4 321	2 161	
	Autres produits (1) (11)				FQ	2	710	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	456 070	194 695
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT		102 934	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	2 009	1 260	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	154 820	82 657	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	5 878	(3 298)	
	Salaires et traitements *				FY	140 911	88 752	
	Charges sociales (10)				FZ	56 815	34 365	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	22 052	22 741
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE	692		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	383 176	329 411	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	72 894	(134 716)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH		18 265	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	52 854	10 436	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	8 638	4 663	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	200 002	150 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	208 640	154 663	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	11 378	5 368	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	11 378	5 368	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	197 262	149 294	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	217 302	22 407	

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise SAS SELLAM IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	328 169
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	328 169
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(328) (169)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 233 (37 847)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	664 710 367 623
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	448 969 307 538
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	215 741 60 085
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	17 262 7 996
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 321 2 161
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	6 086 3 206
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	35	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 6 086 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES	328		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS SELLAM IMMOBILIER**

Néant *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
						3		
						4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	16 676	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9	KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1	KM		KN		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants M2	KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3	KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	129 039	KW		
		Matériel de transport *		KY	1 710	KZ	3 140	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	43 191	LC		
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	
	Avances et acomptes				LK		LL	
	TOTAL III				LN	173 940	LO	3 140
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		
	Autres participations			8U	22 520	8V		
	Autres titres immobilisés			1P		1R		
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	6 000	1U		
	TOTAL IV			LQ	28 520	LR		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	219 136	ØH	3 140	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				1		3		
				2		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV	16 676	LW		
CORPORELLES	Terrains			LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS	MG		MH		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU	MM		MN	129 039	
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	4 849	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS		MT	43 191	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours				MZ		NA	
	Avances et acomptes				ND		NE	
	TOTAL III				NG		NH	177 079
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			ØU		M7		
	Autres participations			ØX		ØY	22 520	
	Autres titres immobilisés			2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			2E		2F	6 000	
	TOTAL IV			NJ		NK	28 520	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØK		ØL	222 275	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SELLAM IMMOBILIER**

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3). 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SELLAM IMMOBILIER	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	10 517	PF	5 082	PG		PH	15 599
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	36 689	QE	11 714	QF		QG	48 403
	Matériel de transport	QH	1 186	QI	1 036	QJ		QK	2 222
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	33 688	QM	4 220	QN		QO	37 908
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	71 562	QV	16 970	QW		QX	88 533
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	82 079	ØP	22 052	ØQ		ØR	104 131

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM					NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)			NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				
Frais d'émission d'emprunt à étaler		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
				Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations				SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SELLAM IMMOBILIER										Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ETAT DES CREANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	6 000	UV		UW	6 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	75 869		75 869					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	209		209					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	990		990				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN							
		Divers				VP							
	Groupe et associés (2)				VC	854 244		854 244					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	1 127 557		1 127 557					
	Charges constatées d'avance				VS								
	TOTAUX				VT	2 064 869	VU	2 058 869	VV	6 000			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice				VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	116 944		116 944							
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	99 550				99 550					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	16 475		16 475								
Personnel et comptes rattachés		8C	6 754		6 754								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 684		42 684								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	4 534		4 534							
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	52 401		52 401							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 709		5 709							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI	581 240		581 240								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	80 801		80 801								
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	1 007 091	VZ	907 541		99 550						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	99 550	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	3 394			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SELLAM IMMOBILIER						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122020			
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	23 572		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	3 723		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	328		
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7				
	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions											
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	5 286			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
								TOTAL I			
								251 234			
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	2 000					
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *										
	Majoration d'amortissement *										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA
			Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB
			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
		Dt déd. exc. (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc. (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc. (art 39 decies C)		YC	
		Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				
								TOTAL II			
								3 710			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL											
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)						XI		49 524			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		49 524			
						XO		0			

* Les modalités concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS SELLAM IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	7 055
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS SELLAM IMMOBILIER										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	570 651	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	60 085		Dividendes	- Autres réserves	ZD								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE								
					Report à nouveau		ZF								
	TOTAL I	ØF	630 736			Report à nouveau	ZG		630 736						
										TOTAL II		ZH	630 736		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ										
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR										
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS										
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT		90								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ		36 485		21 545						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU										
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS		39 271		24 227						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV										
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST		78 974		36 886						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ		154 820		82 657						
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW		1 284		1 279						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS			9Z		4 594		(4 577)						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX		5 878		(3 298)						
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY		72 900		22 808						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		19 580		14 099						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020) *				ØB		132 651								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS										
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		1,18 %		1,32 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP													
										- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	
										- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG	
										- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH	
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA				Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	706 995			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 8 2 1 1 0 9 1 3 0 0 0 4 3						

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS SELLAM IMMOBILIER**

Néant *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS SELLAM IMMOBILIER					Néant <input type="checkbox"/> *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SELLAM IMMOBILIER		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012020 et clos le : 31122020		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		3
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		451 747
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT		4 321
TOTAL 1	OX		456 068
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH		2
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		2
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		9 072
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		94 962
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW		692
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		104 727
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG
			351 344
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	351 344
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		456 068
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		6 384 664
Période de référence	GY	GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		HR	

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1 0 ⁽¹⁾ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	<input type="text"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	<input type="text"/>
---	----	----------------------	--	----	----------------------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	<input type="text" value="1"/>	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	<input type="text" value="500"/>
---	----	--------------------------------	--	----	----------------------------------

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|0

N° SIRET 4|8|2|1|1|0|9|1|3|0|0|0|4|3

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE **SAS SELLAM IMMOBILIER**

ADRESSE (voie) **4 Place du Temple Neuf**

CODE POSTAL **67000** VILLE **STRASBOURG**

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique SARL Dénomination **FONCIERE JS**
 N° SIREN (si société établie en France) **498136530** % de détention **10,00**
 Adresse : N° **3** Voie **AVENUE DE LA LIBERTE**
 Code postal **67000** Commune **STRASBOURG** Pays **FRANCE**

Forme juridique SARL Dénomination **FINANCIERE JONEL**
 N° SIREN (si société établie en France) **792284218** % de détention **50,00**
 Adresse : N° **3** Voie **RUE DU 22 NOVEMBRE**
 Code postal **67000** Commune **STRASBOURG** Pays **FRANCE**

Forme juridique SNC Dénomination **STRASBOURG ET ENVIRON**
 N° SIREN (si société établie en France) **792346744** % de détention **20,00**
 Adresse : N° **4** Voie **RUE DE L'EGLISE**
 Code postal **67000** Commune **STRASBOURG** Pays **FRANCE**

Forme juridique SAS Dénomination **IMMOBILIERE DU TEMPLE**
 N° SIREN (si société établie en France) **815197041** % de détention **100,00**
 Adresse : N° **4** Voie **PLACE DU TEMPLE NEUF**
 Code postal **67000** Commune **STRASBOURG** Pays **FRANCE**

Forme juridique SNC Dénomination **SHA**
 N° SIREN (si société établie en France) **810610873** % de détention **25,00**
 Adresse : N° **8** Voie **RUE MENGES**
 Code postal **67000** Commune **STRASBOURG** Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 31/12/2020

ANNEXE

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 183 567** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **664 710** euros et un total **charges** de **448 969** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **215 741** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2020** et finit le **31/12/2020**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. La Direction à la date d'arrêté des comptes n'a pas connaissance d'incertitudes significative qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur en particulier pour les comptes d'actifs.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat,

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration fiscale

La SELLAM IMMOBILIER SAS est la société mère d'un groupe ayant opté avec effet au 1er Juillet 2016, pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale codifiée aux articles 223 A à U du CGI.

La Société SELLAM IMMOBILIER SAS détient directement ou indirectement par application de l'article 46 quater-0ZF de l'annexe III au CGI :

100,00 % du capital de la Société EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

1) Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est constitué des sociétés suivantes :

- SELLAM IMMOBILIER SAS
- EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

2) Modalité de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

La filiale verse à la Société SELLAM IMMOBILIER à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, et quel que soit le montant de l'impôt effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus value à long terme de l'exercice comme si elle était imposée séparément.

Toutefois, pour la détermination de sa contribution d'impôts telle que définie à l'alinéa ci dessus, la filiale n'est pas autorisée à tenir compte des déficits et moins values à long terme antérieurs qu'elle aurait pu dégager depuis son entrée dans le périmètre d'intégration formé par la Société SELLAM IMMOBILIER.

Autres faits marquants

La Société détient 20 % du capital de la Société SNC STRASBOURG ET ENVIRONS. Le résultat comptable de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 s'est traduit par une perte de 649 518 euros soit une quote part pour la Société de 129 904 euros.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La Société a déjà anticipé au titre des exercices précédents une perte de valeur des immeubles détenus de 80 400 euros par comptabilisation directe au compte de résultat (compte 655) et crédit du compte de l'opération d'un même montant.

La société comptabilise la perte complémentaire de $129\,904 - 80\,400 = 49\,504$ euros directement au compte de résultat (compte 655) et crédit du compte de l'opération du même montant.

La perte de 129 904 euros sera constatée comptablement dans les comptes de la SNC STRASBOURG ET ENVIRONS au cours de l'exercice clos le 31.12.2021.

Cette divergence de traitement explique l'écart des soldes de comptes courants au 31.12.2020.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	16 676					16 676
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 676					16 676

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	129 039					129 039
	Matériel de transport	1 710		3 140			4 849
	Matériel de bureau, mobilier	43 191					43 191
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	173 940		3 140			177 079

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	22 520					22 520
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 000					6 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 520					28 520

TOTAL	219 136		3 140			222 275
--------------	----------------	--	--------------	--	--	----------------

--	--	--	--	--	--	--

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 517	5 082		15 599
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 517	5 082		15 599
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	36 689	11 714		48 403
	Matériel de transport	1 186	1 036		2 222
	Matériel de bureau, mobilier	33 688	4 220		37 908
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 562	16 970		88 533	
TOTAL		82 079	22 052		104 131

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	80 000			80 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	80 000			80 000
TOTAL GENERAL		80 000			80 000
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	75 869	75 869	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	209	209	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéficiaires			
	Taxes sur la valeur ajoutée	990	990	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	854 244	854 244	
	Débiteurs divers	1 127 557	1 127 557	
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		2 064 869	2 058 869	6 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	116 944	116 944		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	99 550		99 550	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 475	16 475		
	Personnel et comptes rattachés	6 754	6 754		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 684	42 684		
	Impôts sur les bénéficiaires	4 534	4 534		
	Taxes sur la valeur ajoutée	52 401	52 401		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 709	5 709		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	581 240	581 240		
	Autres dettes	80 801	80 801		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 007 091	907 541	99 550	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		99 550			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 394			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		13 243
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>BANQUE - INTERETS COURUS</i>	1 093	1 093
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	4 200	4 200
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES PAYES</i> <i>CS SUR CONGES PAYES</i> <i>TAXES FORMATION</i>	5 324 1 732 895	7 951

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2020
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	600,0000	300 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	500,00	600,0000	300 000,00

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2020

	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
IMMOBILIERE DU TEMPLE	2 327 909	100,00	550 063
2. Participations (10 à 50 %)			
FONCIERE JS	256 077	10,00	(7 640)
SNC STRASBOURG ET ENVIRON	(649 418)	20,00	(649 518)
FINANCIERE JONEL	62 789	50,00	96 861
SNC SHA	(1 016)	25,00	(6 917)
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

SELLAM IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 euros

Siège social : 4-5 place du Temple Neuf
67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG 482 110 913

FIDUCIAIRE DU BAS-RHIN SARL
204, avenue de Colmar
67100 STRASBOURG
Société de commissariat aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Colmar

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons établi en date du 15 juin 2021, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder à la vérification des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 11 juin 2021, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SELLAM IMMOBILIER S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Autres faits marquants » de l'annexe des comptes annuels concernant le traitement comptable de la réciprocité avec le compte courant de la SNC STRASBOURG ET ENVIRONS.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 20 octobre 2021

FIDUCIAIRE DU BAS-RHIN SARL

Thierry MAETZ

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	16 676	15 599	1 077	6 159
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	177 079	88 533	88 547	102 377
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.			22 520	21 520	
Autres participations	22 520			1 000	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts			6 000	6 000	
Autres immobilisations financières	6 000				
TOTAL (II)	222 275	104 131	118 144	137 056	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	23		23	1 583
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	75 869		75 869	26 669	
Autres créances	1 983 000	80 000	1 903 000	1 502 844	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	86 531		86 531	87 032	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 145 423	80 000	2 065 423	1 618 128
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	2 367 699	184 131	2 183 567	1 755 184	

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
Autres réserves			
Report à nouveau	630 736	570 651	
Résultat de l'exercice	215 741	60 085	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		1 176 477	960 736
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	216 494	207 729
	Emprunts et dettes financières divers	581 240	339 803
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 475	19 123
	Dettes fiscales et sociales	112 081	147 827
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	80 801	79 966	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		1 007 091	794 449
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 183 567	1 755 184
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		215 741,11	60 085,01
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		907 541	794 449
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		116 944	207 729

société de commissariat
 FIDUCIAIRE
 du BAS-RHIN
 Sarl
 aux comptes

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

				31/12/2020	31/12/2019
		France	Exportation	12 mois	6 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	370 676		370 676	165 000
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	81 071		81 071	26 824
	Montant net du chiffre d'affaires	451 747		451 747	191 824
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			4 321	2 161
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2	710	
Autres produits					
Total des produits d'exploitation (1)				456 070	194 695
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				102 934
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 009	1 260
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			154 820	82 657
	Impôts, taxes et versements assimilés			5 878	(3 298)
	Salaires et traitements			140 911	88 752
	Charges sociales du personnel			50 729	31 159
	Cotisations personnelles de l'exploitant			6 086	3 206
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir			22 052	22 741
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			692		
Total des charges d'exploitation (2)				383 176	329 411
RESULTAT D'EXPLOITATION				72 894	(134 716)

Commissariat
 aux comptes
 INDUCIAIRE
 du BAS-RHIN
 Sàrl

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT D'EXPLOITATION		72 894	(134 716)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		18 265
	Perte supportée ou bénéfice transféré	52 854	10 436
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	8 638	4 663
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	200 002	150 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		208 640	154 663
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	11 378	5 368
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	11 378	5 368
RESULTAT FINANCIER		197 262	149 294
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		217 302	22 407
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	328	169
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		328	169
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(328)	(169)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 233	(37 847)
TOTAL DES PRODUITS		664 710	367 623
TOTAL DES CHARGES		448 969	307 538
RESULTAT DE L'EXERCICE		215 741	60 085

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 183 567 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 664 710 euros et un total **charges** de 448 969 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 215 741 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. La Direction à la date d'arrêté des comptes n'a pas connaissance d'incertitudes significative qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur en particulier pour les comptes d'actifs.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat,

société
FIDUCIAIRE
DU BAS-RHIN
Sarl
aux comptes

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intégration fiscale

La SELLAM IMMOBILIER SAS est la société mère d'un groupe ayant opté avec effet au 1er Juillet 2016, pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale codifiée aux articles 223 A à U du CGI.

La Société SELLAM IMMOBILIER SAS détient directement ou indirectement par application de l'article 46 quater-0ZF de l'annexe III au CGI :

100,00 % du capital de la Société EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

1) Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est constitué des sociétés suivantes :

- SELLAM IMMOBILIER SAS
- EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

2) Modalité de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

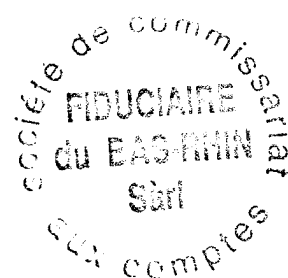
:

La filiale verse à la Société SELLAM IMMOBILIER à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, et quel que soit le montant de l'impôt effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus value à long terme de l'exercice comme si elle était imposée séparément.

Toutefois, pour la détermination de sa contribution d'impôts telle que définie à l'alinéa ci dessus, la filiale n'est pas autorisée à tenir compte des déficits et moins values à long terme antérieurs qu'elle aurait pu dégager depuis son entrée dans le périmètre d'intégration formé par la Société SELLAM IMMOBILIER.

Autres faits marquants

La Société détient 20 % du capital de la Société SNC STRASBOURG ET ENVIRONS. Le résultat comptable de l'exercice clos au 31 Décembre 2020 s'est traduit par une perte de 649 518 euros soit une quote part pour la Société de 129 904 euros.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La Société a déjà anticipé au titre des exercices précédents une perte de valeur des immeubles détenus de 80 400 euros par comptabilisation directe au compte de résultat (compte 655) et crédit du compte de l'opération d'un même montant.

La société comptabilise la perte complémentaire de $129\,904 - 80\,400 = 49\,504$ euros directement au compte de résultat (compte 655) et crédit du compte de l'opération du même montant.

La perte de 129 904 euros sera constatée comptablement dans les comptes de la SNC STRASBOURG ET ENVIRONS au cours de l'exercice clos le 31.12.2021.

Cette divergence de traitement explique l'écart des soldes de comptes courants au 31.12.2020.

société de commissariat
FIDUCIAIRE
du BAS-RHIN
Sàrl
aux comptes

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	10 517	5 082		15 599
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 517	5 082		15 599
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				48 403
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	36 689	11 714		2 222
	Matériel de transport	1 186	1 036		37 908
	Matériel de bureau, mobilier	33 688	4 220		
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71 562	16 970		88 533	
TOTAL		82 079	22 052		104 131

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

société de commissariat
 FIDUCIAIRE
 ou SAS-RN
 Sàrl
 aux comptes

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	80 000			80 000
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	80 000			80 000
TOTAL GENERAL		80 000			80 000

société de fiducie
FIDUCIAIRE
 du BAS-RHIN
 Sàrl
 aux comptes

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	6 000		6 000
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	75 869	75 869	
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés	209	209	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	990	990	
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	854 244	854 244	
	Groupe et associés (2)	1 127 557	1 127 557	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances				
TOTAL DES CREANCES		2 064 869	2 058 869	6 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	116 944	116 944		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	99 550		99 550	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 475	16 475		
	Personnel et comptes rattachés	6 754	6 754		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42 684	42 684		
	Impôts sur les bénéfices	4 534	4 534		
	Taxes sur la valeur ajoutée	52 401	52 401		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 709	5 709		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	581 240	581 240		
	Autres dettes	80 801	80 801		
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		1 007 091	907 541	99 550	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		99 550			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 394			

Société de Commissariat
FIDUCIAIRE
du BAS RHIN
Sàrl
aux comptes

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2020
Total des Charges à payer		13 243
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>BANQUE - INTERETS COURUS</i>	1 093	1 093
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	4 200	4 200
Dettes fiscales et sociales <i>CONGES PAYES</i> <i>CS SUR CONGES PAYES</i> <i>TAXES FORMATION</i>	5 324 1 732 895	7 951

société de commissariat
FIDUCIAIRE
du BAS-RHIN
Sàrl
aux comptes

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2020
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				



Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	500,00	600,0000	300 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	500,00	600,0000	300 000,00

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
IMMOBILIERE DU TEMPLE					
		2 327 909	100,00	550 063	
 2. Participations (10 à 50 %)					
FONCIERE JS					
		256 077	10,00	(7 640)	
SNC STRASBOURG ET ENVIRON					
		(649 418)	20,00	(649 518)	
FINANCIERE JONEL					
		62 789	50,00	96 861	
SNC SHA					
		(1 016)	25,00	(6 917)	
 B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

SOCIÉTÉ DE GESTION
 FIDUCIAIRE
 du BAS-RHIN
 Sàrl
 aux comptes